

La Société EOS FRANCE, agissant en vertu d'une lettre de désignation en date du 17 janvier 2022 en qualité de représentant-recouvreur du Fonds Commun de Titrisation FONCRED V, représenté par la Société FRANCE TITRISATION, venant aux droits de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE / AVOVENTES

Bien *sis* à FONTAINE NOTRE DAME (59400) – Avenue de l'Europe – Le Petit Fontaine

MISE À PRIX : 75.000,00 euros (SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS)

R.G. : 25/00912

Audience d'adjudication en date du 19 juin 2026 à 9 h 00

DIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE

Au Greffe et pardevant Nous, Greffier du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CAMBRAI, a comparu **Maître Cathy BEAUCHART**, Avocat de la **Société EOS FRANCE**, agissant en vertu d'une lettre de désignation en date du 17 janvier 2022 en qualité de représentant-recouvreur du Fonds Commun de Titrisation FONCRED V, représenté par la Société FRANCE TITRISATION, venant aux droits de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, poursuivant la vente sur saisie immobilière des biens et droits immobiliers *sis* à **FONTAINE NOTRE DAME (59400) – Avenue de l'Europe – Le Petit Fontaine**, le tout cadastré **section ZP numéro 203, lieudit « Le Petit Fontaine » pour une contenance de 32a 43ca.**

LAQUELLE A DIT :

Qu'elle entend rappeler qu'il ressort du certificat d'urbanisme CUa n° 0592442400034 en date du 25 octobre 2024 que :

- la parcelle cadastrée section ZP numéro 203 est située dans une zone régie par le plan d'urbanisme (PLU) approuvé le 27 juin 2019
- la parcelle cadastrée section ZP numéro 203 est située dans une **zone UE : zone urbaine à vocation d'activité artisanale, industrielle, commerciale et de services.**

Article 1

Le terrain est situé dans une zone régie par le plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 27 juin 2019 :

Zonage :

- Zone UE : zone urbaine à vocation d'activité artisanale, industrielle, commerciale et de services

Qu'il y a par conséquence lieu de lire en pages 1, 7 et 8 du cahier des conditions de vente déposé le 14 mai 2025 que la désignation des biens et droits immobiliers mis en vente est la suivante :

Un BÂTIMENT à usage d'activité

sis à **FONTAINE NOTRE DAME (59400)**
Avenue de l'Europe – Le Petit Fontaine

Département du Nord

Le tout cadastré **section ZP numéro 203**, lieudit « Le Petit Fontaine » pour une contenance de 32a 43ca

À savoir,

Sur la commune de **FONTAINE NOTRE DAME (59400) – Avenue de l'Europe – Le Petit Fontaine**

Un **BÂTIMENT à usage d'activité** comprenant, ainsi qu'il ressort du procès-verbal de description dressé par Maître Benjamin CRETON, Commissaire de Justice Associé de la SELARL BUE – BORTOLOTTI – CRETON – GRIFFON – MARLIERE, Commissaires de Justice Associés à LENS (62), en date du 18 mars 2025 :

- Entrée par une porte coulissante donnant accès un hall, couloirs à droite et à gauche desservant les différentes pièces

- Couloir sur la droite desservant : un premier atelier (Pôle Impression), un second atelier (Pôle Graphiste), une pièce privée (salle de réunion avec cuisine)
- Couloir sur la gauche desservant : un premier bureau donnant accès à une réserve, un second bureau
- Dans la continuité du couloir desservant les bureaux, sur la droite : descente d'escaliers donnant accès à deux espaces sanitaires
- Au fond du couloir de gauche : grand atelier en deux parties communicantes donnant accès en façade avant à un petit local réserve

À l'extérieur :

- À l'entrée : parking pouvant accueillir une quinzaine de véhicules
- À l'extrémité du bâtiment sur la gauche : petite extension à usage de débarras
- Au coin du bâtiment, à gauche de l'entrée : chaufferie
- Terrain en fond, transformateur électrique

Le tout cadastré **section ZP numéro 203**, lieudit « Le Petit Fontaine » pour une contenance de 32a 43ca

Tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes aisances, dépendances et immeubles par destination, constructions et ouvrages, tous biens, servitudes et mitoyennetés, droits et actions quelconques y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Étant expressément rappelé que le procès-verbal de description en date du 18 mars 2025 dressé par Maître Benjamin CRETON, Commissaire de Justice Associé de la SELARL BUE – BORTOLOTTI – CRETON – GRIFFON – MARLIERE, Commissaires de Justice Associés à LENS (62), est intégralement annexé au cahier des conditions de vente déposé le 14 mai 2025.

Qu'il y a également de lire en page 8 du cahier des conditions de vente déposé le 14 mai 2025 que le grand atelier se situe au fond du couloir de gauche et non de droite, de sorte que ledit grand atelier se situe comme suit :

- Au fond du couloir de gauche : grand atelier en deux parties communicantes donnant accès en façade avant à un petit local réserve.

Le présent dire comportant en tout 4 pages sera annexé au cahier des conditions de vente déposé le 14 mai 2025 dont il fera partie intégrante.

L'adjudicataire en fera son affaire personnelle, sans recours possible contre le poursuivant ni l'avocat poursuivant la vente, rédacteur du cahier des conditions de vente.

Et ladite Maître Cathy BEAUCHART, Avocat, a signé sous toutes réserves.